



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mai 2020

### COMPTE RENDU

Présents	10	Denis MOUCHET, Frédéric GUIBERTI, Gilles VANDERMARLIERE, Yves CLAUS, Emmanuelle AHYI-SENA, Alexandra BALENO, Gilles BERLIER, Sébastien FORTIER, Sophie GADAT, Mathilde THIERY
Absents Excusés	2	Sarah ANTOINE Thibault BONTRON

#### **1 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Denis MOUCHET qui rappelle les règles relatives à l'installation du nouveau Conseil Municipal. Madame Emmanuelle AHYI-SENA est désignée en qualité de secrétaire et Mesdames Sophie GADAT et Alexandra BALENO en qualités d'assesseurs.

#### **2 – ELECTION DU MAIRE**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, soit Monsieur Yves CLAUS a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 9 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie. Après avoir effectué un appel à candidatures, il a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins Nuls : 0
- Nombre de bulletin blanc : 1
- Suffrages exprimés : 8
- A obtenu : Monsieur Frédéric GUIBERTI : Sept (7) voix

Monsieur Frédéric GUIBERTI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

#### **3 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS A ELIRE**

Sous la présidence de Monsieur Frédéric GUIBERTI, élu Maire, il y a lieu que le Conseil Municipal se prononce sur le nombre d'adjoints à élire pour le nouveau mandat suite aux récentes élections municipales.

Le Maire rappelle qu'il était de trois adjoints pour le précédent mandat.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et avoir délibéré à l'unanimité,

Fixe le nombre d'adjoints à élire à trois.

#### **4 – ELECTION DES ADJOINTS**

Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020 – 19 relative à la détermination du nombre des adjoints,

Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

##### **1) D'élire le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.**

Candidats déclarés :

- Madame Emmanuelle AHYI-SENA
- Monsieur Gilles VANDERMARLIERE
- 

##### **1ER TOUR DE SCRUTIN**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 9
- Nombre de bulletins nuls ..... 0
- Nombre de bulletins blanc ..... 1
- Suffrages exprimés : ..... 8
- Ont obtenu :
  - ↳ Madame Emmanuelle AHYI-SENA ..... 3
  - ↳ Monsieur Gilles VANDERMARLIERE ..... 5
- **Est élu : Monsieur Gilles VANDERMARLIERE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.**

##### **2) D'élire le 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.**

Candidats déclarés :

- Madame Emmanuelle AHYI-SENA
- Monsieur Yves CLAUS

##### **1ER TOUR DE SCRUTIN**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 9
- Nombre de bulletins nuls ..... 0
- Nombre de bulletins blanc ..... 0
- Suffrages exprimés : ..... 9
- Ont obtenu :
  - ↳ Madame Emmanuelle AHYI-SENA ..... 4
  - ↳ Monsieur Yves CLAUS ..... 5
- **Est élu : Monsieur Yves CLAUS 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire.**

3) **D'élire le 3ème adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.**

Candidat déclaré :

- Madame Emmanuelle AHYI-SENA

**1ER TOUR DE SCRUTIN**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 9
- Nombre de bulletins nuls ..... 0
- Nombre de bulletins blanc ..... 2
- Suffrages exprimés : ..... 9
- A obtenu :
  - ↳ Madame Emmanuelle AHYI-SENA ..... 7
- **Est élue : Madame Emmanuelle AHYI-SENA 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire.**

La séance est levée à 20h30.

Le Maire

Le Secrétaire de Séance

Frédéric GUIBERTI

Emmanuelle AHYI-SENA

